

PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT BILAN DE COMPÉTENCES

Annexe 1 : Détail bilan de compétences

Le cadre réglementaire du bilan de compétences est prévu dans le Code du Travail et se définit comme permettant « à son bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Objectifs généraux de la formation

- Analyser vos compétences, vos aptitudes et motivations.
- Bilan de compétences animé par KRAICHI Abdelkader
- L'animateur consultant s'engage au respect du consentement, de confidentialité et de neutralité.

Public

Toute personne active, notamment :

- les salariés du secteur privé,
- les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi,
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés.
- En cas de situation de handicap constaté lors de l'entretien de candidature, notre responsable handicap Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. prendra contact auprès de vous afin d'analyser et adapté notre offre à vos besoins.

Durée

- La durée totale du bilan de compétences est de maximum 24 heures.
- Nous vous proposons 14 Heures sur une durée de 20
- L'organisation du bilan peut s'adapter en durée et en contenu aux caractéristiques

de la personne et aux objectifs du bilan.

Tarifs

- 1860 Euros nets de taxe
 - L'employeur peut également inscrire ce financement dans son plan de développement des compétences.
 - Un financement personnel

Modalités D'accès

- À la suite d'une annonce, recommandation pour obtenir des informations complémentaires sur le bilan de compétences, un premier RDV téléphonique ou en face à face est pris pour vérifier les besoins et attentes du bénéficiaire et vérifier la faisabilité.

Délais D'accès

- 11 jours

Méthode(s) pédagogique(s)

- Une méthode et des outils choisis en fonction de chaque bénéficiaire et adaptés aux objectifs visés.
- Le (la) consultant(e) adopte pendant toute la prestation une posture d'écoute active, de bienveillance et un climat de confiance.
- Des entretiens individuels menés selon la méthode semi directive
- Grille d'analyse du besoin, questionnaire d'auto-évaluation
- Contrat d'engagement (la contractualisation)
- Utilisation de supports favorisant la réflexion et l'investigation
- Inventaire des intérêts professionnels
- Réalisation d'enquêtes métiers, rencontres avec des professionnels
- Livret de suivi

En fonction des modalités d'organisation, les moyens matériels sont adaptés :

- En présentiel, bureaux individuels pour les entretiens en face-à-face, outils informatiques, matériel de bureau, etc.
- En distanciel avec service de visio-conférence, supports de travail par mail, etc.

Accessibilité PMR

- Pour optimiser la qualité de notre prise en charge, les personnes en cas de handicap sont invitées à nous en informer dès la prise de contact, en nous précisant la nature du handicap

Les moyens matériels à disposition

- des salles d'entretien où la confidentialité est préservée
- des postes informatiques pour la passation de tests, l'utilisation d'outils en ligne ou les recherches, sur internet avec un accès Wifi
- des outils spécifiques (tests, questionnaires, supports d'analyse...)

Modalités d'évaluation

- Grille d'analyse des besoins et de définition des objectifs renseignée pendant la phase préliminaire
- Document de synthèse corédigé avec le bénéficiaire en fin de bilan, incluant les objectifs atteints
- Questionnaire de satisfaction
- Entretien de suivi, réalisé 6 mois après la fin du bilan de compétences, qui permet de mesurer l'avancée des actions nécessaires à la concrétisation du projet, d'évaluer la satisfaction quant à la démarche ainsi que d'apporter toute observation, suggestion ou remarque permettant d'améliorer la démarche de bilan de compétences.

Contact

Président

KRAICHI ABDELKADER -kaalifformation@moncentrereference.com

Responsable Handicap

0651128116 - kraichi@live.fr

ACCESSIBILITE : Pour optimiser la qualité de notre prise en charge, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous en informer dès la prise de contact, en nous précisant la nature du handicap.

